L'Opinion de M. De Lasteyrie

M. de Lasteyrie, à qui vient d'être attribué le portefeuille des Finances dans le nouveau cabinet Poincare, a pris une part fort active dans la discussion du budget devant la Chambre des députés, le mois dernier. Il est donc particulièrement intéressant de connaitre quelles opinions il a professé au cours de ces débats sur le problème financier de la France.

Ce qui domine notre situation financière, c'est de savoir si l'Allemagne paiera, a-t-il déclaré, car nous devons nous pénétrer de cette idée: ou l'Allemagne paiera, ou ce sera nous, il n'y a pas de moyen terme.

La France a déjà avancé, déboursé pour le compte de l'Allemagne, par anticipation des sommes dues pour les réparations, plus de soixante et un milliards de francs. Ces soixante et un milliards déjà déboursés par la France, obligée de pourvoir aux besoins des régions dévastées, devront être supplémentés par d'autres milliards, et nombreux, avant que l'œuvre de restauration soit terminée.

La France doit se procurer ces milliards, en plus et indépendamment des quarante milliards annuellement requis pour son budget.

Comme l'écrivait le journal "Les Débats": "On peut broder sur ce thème du paiement des réparations, mais on n'en changera pas les termes. Ou nous recevrons ce qui nous est dû, et alors l'espoir nous est permis de rétablir en deux ou trois années l'ordre dans notre budget, ou nous serons acculés à la faillite."

Autrement dit, la question est de savoir qui, de la France victorieuse mais dévastée, ou de l'Allemagne vaincue mais indemne économiquement, sera acculée à la banqueroute. Sans doute, ce terrible dilemne échappe à nombre de ceux qui, en cette heure, semblent si soucieux de sauver l'Allemagne en la soulageant de ses obligations réparatrices.

En définitive, ces prémisses posées, la question qui s'impose est celle-ci: oui ou non, l'Allemagne peut-elle payer?

C'est précisément la question qu'a voulu résoudre M. de Lasteyrie en allant, l'été dernier, faire lui-même une enquête en Allemagne. Sa réponse, donnée devant la Chambre, au retour de ce voyage d'étude, est formelle, catégorique:

"Sans doute aucun, l'Allemagne peut payer," a-t-il déclaré. Mais, quelle que puisse être l'autorité qui s'attache à sa parole, M. de Lasteyrie ne s'est pas contenté d'affirmer, il a apporté des preuves très nettes et entièrement convaincantes.

Nous allons essayer de les résumer.

D'abord, la faillite "qu'elle a préparée par folie ou par calcul" n'est qu'une faillite purement monétaire; industriellement l'Allemagne n'a jamais été plus active ou plus prospère.

Cette faillite monétaire, dont l'effondrement de sa devise nationale, le mark, est la manifestation tangible, n'est nullement due, comme certains voudraient le faire croire, au fait du paiement des réparations, car, en réalité, l'Allemagne n'a versé jusqu'ici qu'un seul milliard en espèces, et ce n'est point cette faible somme qui pourrait provoquer pareille convulsion.

La vérité, c'est que l'Allemagne, de plein gré et en toute conscience, pratique une politique financière désastreuse.

Son budget de 1922 prévoit 165 milliards de marks de dépenses avec un revenu probable de 60 milliards.

Or, et c'est le point capital, sur ces 165 milliards de dépenses, la part allouée pour l'exécution du traité se chiffre à 72 milliards seulement, c'est-à-dire qu'avec 60 milliards de recettes, l'Allemagne, volontairement, se propose de dépenser 95 milliards pour son propre budget.

Son budget des chemins de fer est en déficit de 14 milliards, et, cependant, elle dépense 7 milliards pour des travaux énormes, presque tous concentrés sur la rive droite du Rhin, dans la Ruhr, travaux, qui, d'après les enquêtes faites par des experts, "comportent des quais d'embarquement et des installations telles que ce sont en réalité des lignes stratégiques."

Pas de réparations, mais préparation savante pour la revanche!

Des milliards sont affectés à de gigantesques travaux de canalisation, sur le Danube, le Neckar, le Weser.

Douze milliards pour un programme de reconstruction d'une marine marchande, qui se trouvera entièrement reconstruite dans trois ans!

Elle sacrifie 10 milliards par an pour assurer le pain à bon marché à sa population.

En fait, l'Allemagne, industriellement et commercialement, est en situation si prospère qu'elle accorde des crédits indéfinis aux étrangers qui lui font des commandes. ("Le Correspondant," 10 décembre 1921).

En deux mots, ce n'est pas l'argent qui manque à l'Allemagne pour acquitter ses dettes, mais uniquement la volonté de payer, et la preuve formelle, c'est qu'elle dépense formidablement pour des travaux et des agrandissements qui, de toute évidence, ne peuvent se justifier chez une nation qui, dans le même temps, plaide pauvreté pour se dérober à ses engagements.—La Presse, Montreal

Le Prix Goncourt

IL EST DÉCERNÉ AU NÈGRE RENÉ MARAN POUR SON OEUVRE "BATOUALA"

Ce ne sont pas, cette semaine, nos préférences qui dictèrent le choix de nos lectures, mais des collectivités académiques chargées de désigner à la majorité le talent, c'est-à-dire une qualité purement individuelle.

L'Académie Goncourt a proposé à notre admiration Batouala, le "véritable roman nègre" de René Maran. Maran est, en effet, un nègre authentique qui fit ses études au lycée de Bordeaux.

On a tout dit sur les concours et sur les Goncourt. Cette fois-ci, cependant, le choix des Dix nous paraît plus joyeux qu'à l'ordinaire; à la guerre, nous aurions dit plus "marrant." Efforçons-nous donc de découvrir la raison de ce choix imprévu.

Evidemment, le Conseil des Dix n'a point voulu nous signaler un chef-d'œuvre de la langue française. Maran est sans doute un homme de génie pour les nègres de l'Oubanghi, mais ce n'est qu'un écolier dans le pays des lettres. Sa prose s'inspire de vagues réminiscences qui vont de Bernardin de Saint-Pierre à Verlaine; elle prend pour modèles des inversions poétiques, des constructions latines, de vieux mots hors d'usage; c'est un amas confus de souvenirs scolaires dont ne sont pas exclues les fautes d'orthographe! Ce devoir d'élève relève du professeur de Bordeaux et c'est tout.

La chose aurait peu d'importance si Maran nous apportait quelques idées originales ou élevées, quelques discriptions ethniques curieuses ou grandioses. Malheureusement, ses idées sont encore plus enfantines que son style.

Faut-il donc nous intéresser à ce livre en ne le considérant que comme un plaidoyer émouvant en faveur de la race nègre? Eh bien! disons-le franchement, ce plaidoyer, en dépit de l'auteur, fait bien souvent figure de réquisitoire. Maran en appelle aux hommes de lettres français pour défendre les malheureux nègres de la région Bangui-Chari-Tchad contre les vilains fonctionnaires français qui les exploitent, et ses accusations, si imprécises qu'elles soient se font si ardentes contre la France qu'il conviendrait, sans plus tarder, d'interpeller le ministre à ce sujet et de fusiller ou les fonctionnaires français ou Maran, qui, du reste, est fonctionnaire colonial.

Nous ne savons que trop, hélas! ce que valent souvent nos fonctionnaires coloniaux. L'Européen le meilleur—et ce ne sont pas les meilleurs que l'on envoie toujours là-bas—résiste difficilement à l'influence du climat. Il y a aussi cette folie coloniale qui s'empare volontiers d'un militaire lorsqu'il joue le rôle de souverain absolu et qui le transforme facilement en tyran. Mais, ceci dit,—quelles braves figures d'adjudants paternes ont dans le livre de Maran nos fonctionnaires coloniaux, quand on les compare aux brutes alcooliques sanguinaires, sournoises et imperfectibles que sont les nègres qu'ils ont à administrer!

Ces nègres sont, à vrai dire, de véritables animaux ayant seulement le don de la parole et qui n'ont emprunté aux hommes que leurs vices les plus dégradants. Les fêtes immondes auxquelles nous assistons, les orgies alcooliques de la Circoncision qui se terminent par des bestialités et des égorgements rituels, les chasses sauvages où se déchaine la folie du massacre, tout cela ne nous donne point l'impression de bons nègres paisibles élevés sur les genoux d'un Livingstone ou dans la case de l'oncle Tom, et, véritablement, le commandant du cercle ne nous paraît pas excéder ses pouvoirs lorsqu'il dit leur fait à tous ces ivrognes.

Mais la haine irraisonée de Maran pour le blanc est telle qu'elle s'attaque aux plus menus faits. Voyez le chef Batouala qui, après avoir bu, fumé et s'être gratté, satisfait d'avoir si bien employé le commencement de sa journée, examine les doigts de son pied gauche pour y chercher des chiques.

"Les chiques, en vérité, nous dit Maran, il faut que le pauvre bon nègre se les cherche; sinon, ces bestioles seraient capables de vous lui pondre n'importe où plus d'œufs qu'il n'est de femmes en un village peuplé."

Jusqu'ici, rien de mieux et nous sommes pleins de respect pour cet usage nègre. Mais, le croiriez-vous? c'est contre les blancs que se retourne à ce propos la fureur de Maran.

"Chez les blancs, continue-t-il, il n'en est pas de même. L'une d'elles s'attaque-t-elle à leur peau, comme ils sont douillets, ils s'en aperçoivent aussitôt et ne reprennent sentiment que lorsqu'un boy a réussi à la leur extirper.

"Mais à quoi bon insister? C'est connu: les blancs sont moins robustes que les nègres."

Suit un réquisitoire contre le portage et contre les blancs:

"Les blancs, ah! les blancs!

"Ils pestent contre la piqûre des moustiques, celle des fourous les irrite, le bourdonnement des mouches les rend nerveux, ils ont peur des scorpions, de ces noirs et venimeux "prakongos" qui vivent parmi les toitures ruineuses... Ah! les blancs, les blancs!

"Leurs pieds? Une infection. Pourquoi aussi les emboîter en des peaux noires, jaunes ou blanches?

"Et s'il n'y avait que leurs pieds qui puaient! Hélas! de leur corps tout entier émane une odeur de cadavre."

A vrai dire, ces récriminations, d'une portée sociale un peu vague et qui se poursuivent d'un bout à l'autre du livre, donnent l'impression pénible de commérages de larbins sur leurs maîtres. Elles ne sont point faites pour nous donner une haute idée de la perfectibilité de la race noire. Littérature d'esclaves syndiqués, voilà l'unique impression que nous gardons de ce plaidoyer. Et c'est en vain que nous cherchons l'idée jolie, la fraîche croyance poétique qui pourrait nous intéresser à ces races irrémédiablement déchues depuis leur apparition sur terre. Je ne sais si Maran veut nous rallier au parti pannègre, mais c'est bien plutôt au parti pend-nègre qu'il semble donner raison.

Que désire le nègre cher à Maran? Qu'on le laisse tranquille, qu'on ne réclame de lui aucun travail, qu'il puisse dormir toute la journée entre deux bestialités. C'est un plaidover pour la vie animale, mais une vie animale corrompue qui n'a ni la beauté ni l'audace de la vie animale des grands fauves. Certes, le loisir a du bon, et l'on ne m'accusera pas de l'ignorer, car je me suis efforcé de l'expliquer, il y a de cela une vingtaine d'années, dans une thèse de doctorat. Toutes les civilisations, hier comme aujourd'hui, n'ont qu'un but: se délivrer par les moyens les plus rapides du travail forcé nécessaire à la vie, pour se créer des loisirs. Mais c'est avec ces loisirs que le véritable travail commence pour les gens civilisés: le travail libre à qui l'on doit toute vie intellectuelle et tout progrès. Mais, chez les nègres, ce loisir, au lieu d'être un motif d'activité, sauf lorsqu'il s'agit de se gratter, n'est qu'un motif de paresse et ce n'est point à notre civilisation avancée qu'il faut demander quelque sympathie pour ce bolchevisme préhistorique.

Rien au point de vue littéraire, rien au point de vue intellectuel ne semblait donc justifier le choix de l'Académie Goncourt. On prétend, je le sais bien, que ce choix est généralement dicté par le désir de couronner une monstruosité littéraire sans lendemain et l'on prétend que, si un prix Goncourt existait chez les moutons, c'est certainement un mouton à cinq pattes que les victimes de Panurge désigneraient. Je ne ferai point cette injure aux Dix. Leur talent est à l'abri de toute inquiétude personnelle. Ce que je crains davantage, c'est qu'ils aient cédé à une croyance littéraire erronée qui date un peu du naturalisme.

A la fin du siècle dernier, on a pris l'habitude, en effet, de tenir pour littéraire une œuvre quelconque dont la formule pharmaceutique pourrait se donner ainsi:

Pathos ..... 400 pages
Bestialités .... 2 pages

Ecrire quatre cents pages d'ordures, c'est, de l'avis de tous, écrire une œuvre répugnante. Mais entourer deux pages de bestialités de quatre cents pages de vagues revendications sociales, c'est donner au lecteur le droit de lire dignement une page défendue parce qu'il a subi quatre cents pages ennuyeuses.

Le livre de Maran répond un peu à ce programme vieillot. Le roman, par lui-même, n'offre qu'un intérêt des plus vagues. Le chef Batouala vit tranquille en cherchant ses chiques avec ses quelques femmes dont la préférée: Yassinquindia. Un jeune coq noir du village, Bissibingui, convoite Yassinguindja. Avec une patience hypocrite de nègres et d'apparentes amabilités, les deux hommes se guettent mutuellement, chacun essayant de trouver une bonne occasion pour tuer l'autre sans être soupçonné. A la chasse, Batouala lance sa sagaie comme par inadvertance sur Bissibingui, qui n'est pas atteint; mais c'est une panthère qui, débusquée par l'arme, blesse mortellement Batouala. Et tandis que le chef meurt dans sa case, les tripes en pourriture, à l'air, couvertes de mouches bleues, vertes et noires, les deux amants sont l'un à l'autre sans vergogne et s'enfuient en voyant l'agonisant se dresser et marcher vers eux.

Tout ceci est assez médiocre, mais quelques pages consacrées à la fête de la circoncision ont dû émouvoir les Dix. Deux pages de bestialités entourées de quatre cents pages que l'on dirait écrites au Café du Commerce de Bangui par un élève de M. Homais, candidat aux élections municipales, en voilà assez pour faire une œuvre naturaliste. Espérons que l'Académie Goncourt ne fera pas comme Maran et qu'elle ne continuera pas.

L'ARMEE AMERICAINE

ADOPTE LE 75 FRANCAIS

L'artillerie américaine va abandonner son canon de 75 millimètres pour le canon français de 75.

Des ordres ont déjà été donnés à ce sujet par le général de l'artillerie de campagne, où il stipule que le modele américain soit remplacé par le modèle français.

Toute l'artillerie américaine sera, avant peu, dotée du fameux canon franç

Un Grand Homme d'Etat

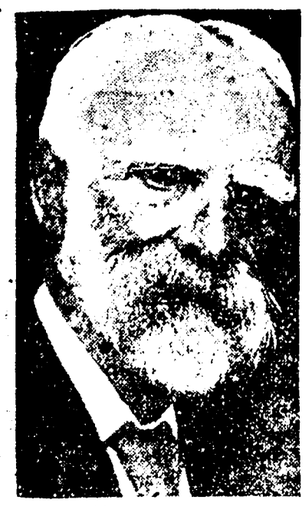

LE VICOMTE BRYCE,
Ancien ambassadeur de la cour d'Angleterre à Washington, qui a succombé dimanche dernier après une courte maladie.

LE VIEUX NEUF

QUELQUES CONSEILS DE BONNE TENUE

Le prefet de police fait étudier par ses services, afin d'être affiché dans tous les établissements publics, dans les théâtres, les cafés, les autobus, les stations de chemins de fer et de metro, un projet définitif et pratique de "Conseils généraux de bonne tenue" conformes à la dignité humaine et pouvant faciliter la circulation.

Il pourrait lui suffire de reprendre tout simplement certaine ordonnance royale promulguée en Angleterre en... 1734.

Ses articles valent d'être médités:

I. Sois toujours disposé à céder plutôt le haut du pavé qu'à le disputer, de peur de t'attirer une querelle de conséquence, pour un sujet de rien.

II. Si tu rencontres dans la rue un ami à qui tu aies besoin de parler, retire-toi à l'écart pour ne pas interrompre le passage.

III. Ne marche point avec la canne sous le bras, au risque de blesser les yeux ou le visage de ceux qui te suivent, pratique aussi ordinaire qu'imprudente, pour ne pas dire pis.

IV. Ne garde point en marchant une lenteur grave, car si tu es oisif ou paresseux, songe que ceux qui sont devant ou derrière toi ne le sont pas.

V. Ne regarde point fixement au visage ceux devant lesquels tu passes, cela te fait prendre pour un fou ou un effronté. Si tu le fais par méprise, croyant reconnaitre ton ami, excuse-toi aussitôt.

VI. Quand tu passes quelque part dans la foule, ne te fais pas passage avec les mains, mais seulement avec les coudes. Pousser quelqu'un avec les mains est une marque de mépris. N'avertis pas non plus tout haut ton compagnon de prendre garde à sa bourse. C'est une insulte que tu fais à tes voisins.

VII. Ne fixe pas tes regards sur une personne qui entre dans un lieu public, de peur de gêner sa modestie et de troubler sa contenance.

VIII. Dans les lieux publics où l'on mange, où l'on assemble, ne marque point trop de curiosité à l'égard des étrangers. Ils souhaitent peut-être de n'être point observés et de demeurer inconnus.

IX. N'affecte point de marquer peu d'attention pour les personnes qui sont dans le même lieu que toi, soit en sifflant ou en fredonnant des airs, ou en prenant des postures indécentes; si elles sont au-dessus de toi, tu manques à la considération que tu leur dois; si elles sont au-dessous tu te déshonores toi-même. Mais soit inférieures, soit égales, tu blesses la dignité de la nature humaine, qui est toujours respectable.

X. N'affecte jamais des excès de civilité; considère que le savoir-vivre consiste à ne gêner personne.

XI. Dans les cafés, ne prends jamais la méthode injuste et choquante de tenir en main plus d'une gazette à la fois. C'est une usurpation arrogante du droit commun de toute la compagnie.

XII. Si tu vas au spectacle, demeure à ta place et ne te place pas à l'entrée pour être un sujet de peine à ceux qui viennent après toi et qui ont le même droit de vouloir être à leur aise.

Si tu ris de ces règles, c'est parce qu'elles te paraissent triviales ou inutiles.

Triviales, il est faux qu'elles le soient, car on voit une infinité de personnes qui y manquent à tous moments. Inutiles, il n'y a qu'à s'en rapporter à ceux qui comptent pour quelque chose la raison, la charité et la bienséance.—Henry de Forge.

HUGO STINNES EST FORT ENTREPRENANT

Buenos-Ayres, Argentine.—Il est compris que le grand industriel allemand Hugo Stinnes se propose de fusionner ses nombreux intérêts, en Argentine, et de les augmenter. Stinnes dirige toutes sortes d'entreprises importantes en Argentine,

DANS UN FAUTEUIL

SIMPLE APERCU SUR LA LOI DE PROHIBITION

La "New-Orleans Item" publiait récemment un article intitulé "The Demon in Physic." Le démon, c'est, comme on le devine, l'alcool. L'auteur y indiquait judicieusement la différence capitale qui existe entre l'alcool de vin ou de raisin et l'alcool de grain, différence capitale, dis-je, car elle domine l'étude vraiment scientifique de la question de la suppression de l'alcool dans le régime alimentaire des peuples. L'alcool provenant de la fermentation du jus de raisin (vin) et de la distillation du vin (eaux-de-vie de vin, Armagnacs, cognacs, etc...) et l'alcool éthylique dont l'absorption sous ses deux formes de vin et d'eau-de-vie de vin est au point de vue médical sans conséquences sérieuses, quand elle n'est pas simplement bienfaisante.

Ce qui rend nocif au contraire les alcools de grain ce sont les alcools amyliques mélangés à l'alcool éthylique et non éliminés dans les produits de la fermentation et de la distillation des grains. D'où la supériorité des eaux-de-vie sur le whisky.

Or la forme d'alcoolisme contractée par l'abus de boissons contenant de l'alcool éthylique pur est anodine. Elle n'est accompagnée d'aucun symptôme grave et n'atteint pas l'individu dans ses facultés, ni ses fonctions vitales. Elle n'affecte pas non plus sa progéniture.

D'ailleurs, il est important de remarquer que l'organisme humain élimine sans en être attaqué, une dose d'alcool éthylique ne dépassant pas 15 degrés dans la boisson absorbée. Les vins les plus forts ne contiennent pas davantage.

Les alcools amyliques sont des poisons. Ce sont eux qui entraînent les cas d'alcoolisme violents aboutissant au delirium tremens et bien faits pour jeter l'alarme dans la conscience publique. Leur abus sape l'énergie psychique et phisiologique de l'individu et ses conséquences se transmettent à sa descendance. Il peut donc constituer un danger très sérieux pour la race, et il est naturel que l'Etat, exerçant de son droit de protection sociale, intervienne pour réglementer l'usage de boissons contenant des alcools.

Il résulte de ces observations que les vins et les eaux-de-vie (ces dernières prises beaucoup plus modérément à cause de leur forte teneur alcoolique) étant non seulement inoffensifs, mais possédant surtout des vertus toniques incontestables, il est absurde de les exclure du régime alimentaire d'un peuple sous prétexte de protéger sa santé. Quand il le fait, l'Etat outrepasse ses droits; il tombe dans l'arbitraire et la tyrannie.

Semblable action n'est guère plus justifiée quand elle vise le whisky et les boissons contenant de l'alcool de grain. Le devoir de l'Etat alors se borne à surveiller la qualité et la sûreté de ses produits, car une fabrication experte et consciencieuse arrive à éliminer presque complètement les élements nocifs, les alcools amyliques. Mais au moins, dans ce cas là, son intervention repose-t-elle sur des bases scientifiques?

Alors, ne voit-on pas qu'avec le pouvoir de rayons X pénétrant leur psychologie, les lumières jaillissant de ces faits tout nus démasquent l'étroit et odieux fanatisme des prohibitionnistes. Au mépris de toutes les leçons de l'histoire qui enseignent la malfaisance et la futilité des lois somptuaires dont, aux motifs près, la loi de prohibition est le type flagrant en violation de la loi la plus salutaire de l'économie politique, la loi des débouchés par laquelle Jean-Baptiste Say réfutait triomphalement l'opinion vulgaire que les guerres sont nécessaires pour soulager la détresse économique d'un monde surpeuplé, des esprits mesquins, intolérants et despotiques, ont tués la gaiété des villes, transformées en nécropoles, saccagé la joie si douce des libations faites en commun où les cœurs et les esprits s'épanouissaient en rires et en chansons dans une atmosphère de cordialité et de bonheur partagé.

Leur haleine glaciale a flétri les fleurs de la vie. Elle laisse le travailleur face à face avec la tristesse de son existence dénudée. Ils ont éteint sur nos tables la flamme sombre des Bordeaux rouges, somptueux, les rubis des Bourgognes opulents, les topazes transparentes de tous les vins blancs aristocratiques, l'or pétillant du Champagne-roi, du champagne subtil, délicat, voluptueux, conquérant, dans lequel le soleil lui-même étincelle. Délice des yeux, ravissement des sens, stimulants anodins qui faisait déployer à notre imagination des ailes diaprées et lancer des fusées brillantes à notre esprit, adieu, adieu, ils nous ont étouffés sous l'étreinte haineuse de leurs mains sordides.

Mais ils ont fait plus, ils ont fait plus, leurs âmes rigides et froides, consumées par les feux d'une vertu sans chaleur et sans rayonnement, ont, sans s'émouvoir, aggravé la détresse du fermier, augmenté l'armée des chômeurs, introduit la gêne et l'incertitude dans des milliers de foyers innocents au profit des corbeaux rapaces qui font leur nid à l'ombre des mauvaises lois; enfin ils ont ébranlé irrémediablement le système délicat et fragile des échanges commerciaux.

Alors que l'Italie et la France émergeaient à peine de la guerre, mutilées et ruinées, ils n'ont pas hésité à leur fermer au nez la porte du seul marché extérieur qui leur restât pour l'article principal de leur commerce d'exportation: leurs vins et leurs eaux-de-vie, fruits de l'art patient de leurs peoples tout gonflés de la douceur tiède de leurs climats. Avec la glaciale indifférence d'huissiers sans entrailles, ils les ont rejetés dans les affres d'une misère économique, rendue irrémédiable par leur action aux Etats-Unis et dans les Etats du Nord de l'Europe. Contre le blé, le charbon, le coton, les bois, etc... dont elles ont un si pressant besoin, l'Italie, l'Espagne et la France enverraient à l'Amérique tout le soleil, toute la force, toute la joie, toute la fantaisie enfermées dans l'âme liquide de leurs vins. Et quand ils les boiraient, les privilégiés de la fortune pourraient couronner leurs joies en pensant que le plaisir qu'ils prennent met des bas de laine chauds l'hiver, du lait frais l'été aux pieds et aux lèvres de petits enfants européens et permet à leurs mères et pères de se reposer de leurs durs labeurs dans un sommeil non interrompu par le cuisant souci du lendemain. Que sont ces êtres présomptueux pour oser suspendre les décrets d'une providence, qui, dans sa sagesse et sa bienveillance divines, ne se fiant pas à l'intelligence de l'homme pour assurer l'harmonie de l'univers, a voulu que le simple jeu naturel de ses activités égoïstes produise autour de lui les effets de la bonté agissante?

Sous le manteau de l'autorité biblique, ils n'ont même pas hésité à corriger les arrêts de Dieu, il s'arrogent le droit d'exercer un paternalisme arbitraire qui est une insulte à la dignité d'un peuple libre. Ils ont empiété sur la prérogative sacrée de l'individu de gouverner sa conduite privée. Ils l'ont dépouillé de l'usage de son seul instrument de perfectionnement moral, son libre arbitre. Les âmes vertueuses ne s'étayent pas sur les restrictions des lois. Le caractère ne se forme pas dans une atmosphère de couveuse artificielle. Il leur faut pour s'exercer, fleurir et fructifier l'aire découverte de la vie où soufflent librement les vents vivifiants des passions. La vertu d'un peuple est fonction du degré de maîtrise de soi, des individus qui le composent, et non du nombre de ses lois restrictives. Comme toute oppression, celles-ci couvent l'hypocrisie qui dégrade la conscience. Elles engendrent le mépris des lois qui désagrège les nations.

J'arrête ici ce réquisitoire, il est très incomplet. La loi de prohibition constitue, dans son état actuel, une telle hérésie psychologique, scientifique, économique et législative que, de tous ses chefs elle prête le flanc aux attaques les plus méritées. Une critique serrée devrait la dévorer si le grand public se rendait compte du monument d'aberration qu'elle représente. Mais elle succombera sous la colère publique le jour où les consciences opprimées, les intérêts légitimes injustement lésés se révolteront contre sa malfaisance croissante. Un jour les yeux du peuple s'ouvriront. Il comprendra qu'il a été trompé, que l'on a accusé à tort l'alcool de bien des méfaits, que l'on a établi sans preuves, sans esprit d'analyse, une relation douteuse de cause à effet entre l'usage de boissons alcooliques, la criminalité et la prostitution.

Il s'apercevra qu'on l'a privé de ses plaisirs, dépouillé de son libre arbitre, compromis sa prospérité économique, toujours précaire, à la légère, sous l'influence de passions étroites et sectaires, sans le moindre souci scientifique ou de justice dans la prorogation d'une loi mauvaise de toute évidence.

Il s'éveillera à la triste brutalité des conséquences supputées en vain d'ailleurs par ses partisans. On le traite comme une machine, comme une bête de somme, un organisme mécanique dont il faut augmenter le rendement de travail. On suppose que l'alcool—toujours sans aucune base scientifique—diminue ce rendement—on le lui supprime!

Les adeptes de la superstition, de l'hygiène, de l'ignoble manie scientiste illustrée dans les doctrines eugéniques, de tous les systèmes sociaux sortis de toutes pièces de leurs cerveaux et basés sur un rationalisme écœurant et sur des généralisations scientifiques elles-mêmes honteusement anti-scientifiques, charlatans convaincus, réformateurs boursouflés de suffisance et d'air, menacant de devenir de véritables Torquemada. Ils essayent de comprimer les sociétés dans le moule étriqué de leurs conceptions étroites. Loin de s'accuser de leurs échecs inévitables, ils préfèrent blâmer la nature des choses et s'entêter dans leurs pernicieuses entreprises...

Il est vrai que l'alcoolisme, dans les bornes que la science délimite, est un fléau à combattre. Analysez alors ce fléau; appliquez-lui ensuite les remèdes sensés et efficaces. Mais pour guérir le malade, ne le coupez pas en petits morceaux sous prétexte qu'il est tout gangrené. Les racines de son mal sont localisées. C'est là qu'il faut porter le fer.

Quant à l'argument consistant à dire que l'ouvrier économisera l'argent qu'il dépensait autrefois au cabaret, il est tout simplement spécieux. En realité, la loi de prohibition, en détruisant une industrie et un commerce d'une importance considérable, réduit de toute la valeur de leurs produits la circulation monétaire du pays, et par conséquent l'appauvrit d'autant.

Elle inaugure une expérience qui peut tout aussi bien conduire la race à l'abêtissement par manque d'une certaine qualité de stimulation nerveuse et par la suppression des influences ignorées sur la physiologie et les facultés humaines de l'usage séculaire de l'alcool dans le régime alimentaire de l'homme.

Dans tous les cas, il est déjà apparent qu'elle corrompt l'intégrité civique des citoyens et prépare la déchéance de caractère chez les jeunes générations.

Mauvais bergers, mauvais bergers, rendez-nous, en en réglementant l'usage d'une façon scientifique, un élement important de la prospérité mondiale!

O'LALA.

FAITS DIVERS

Paris—Le gouvernement français a reçu l'invitation lancée par M. Bonomi, président du conseil italien, pour participer à la conférence de Gênes.

Suivant le "Temps," le représentant des Soviets à Londres aurait remis une note acceptant la résolution de Cannes.

Un télégramme de Berlin annonce que l'ambassadeur d'Italie a remis au chancelier allemand l'invitation d'assister à la conférence économique de Gênes le 8 mars.

Washington, 17 janvier.—Le département d'Etat a reçu l'invitation pour les Etats-Unis à participer à la Conférence économique de Gênes en mars, mais en attendant que la question soit étudiée par l'administration, les fonctionnaires ne veulent rien dire au sujet de l'attitude du gouvernement américain.

Bruxelles — "L'Independance belge" reproduit les commentaires du "Temps" sur la résolution du sénateur McCormick, votée par le Sénat américain, demandant au département d'Etat des renseignements sur les finances de pays européens.

Le Journal dit que cette résolution est dirigée également contre la Belgique et déclare que les critiques du "Temps" sont parfaitement justifiées.

—Suivant une dépêche de Berlin, la presse allemande signale l'adoption par le Sénat américain de la motion McCormick comme étant dirigée tout spécialement contre la France.

—Un décret paru au "Journal Officiel" autorise le département de la Seine à émettre à New-York 27 millions de dollars d'obligations 7% remboursables en vingt ans.

Paris—Le groupe de l'Union républicaine a désigné M. Paul Deschanel comme son candidat en remplacement de M. Poincaré à la commission des affaires extérieures. M. Deschanel n'avait pas été élu à cette commission à l'ouverture du Parlement.

Berne—D'après des statistiques officielles qui viennent d'être publiées, 107 touristes ou alpinistes ont été tués dans les Alpes en 1921. La plupart de ces morts sont dues à des chutes.

Huit personnes ont été tuées ces derniers jours. Cinq d'entre elles étaient des bûcherons qui ont été surpris et engloutis par une avalanche sur la frontière du Tyrol.

Buenos-Ayres.—On pense que Hugo Stinnes, le grand industriel allemand, a l'intention de réunir et de développer ses nombreux intérêts dans l'Argentine.

D'après les lois de la République Argentine, les statuts de la "Sociedad Anonima Hugo Stinnes" ont été soumis aux autorités du gouvernement.

Une des raisons de l'intérêt de Stinnes dans le Sud de l'Amérique est le fait que sa femme est Uruguayenne et que leur fille est née à Montévidéo. Cette dernière a récemment visité cette ville.

Chicago--Dix mille délégués representant tous les Etats américains se sont réunis à Chicago pour assister à l'ouverture du congrès national des bonnes routes. Parmi les délégués, on compte les maires de 4,730 villes. Une lettre du président Harding dit que l'amélioration des routes est l'un des plus grands bienfaits pour le pays.

L'hymne national le plus populaire est la Marseillaise, qui a fait le tour du monde.